

PATRICK GOHET

ADJOINT EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DE LA PROMOTION DE L'EGALITE



De 1981 à 2002, après des études de droit public, Patrick Gohet exerce les fonctions d'adjoint au directeur puis de directeur général de l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI).

De 2002 à 2009, il a été Délégué interministériel aux personnes handicapées puis, pendant trois ans, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Dans le cadre de ses fonctions, Patrick Gohet a participé à l'élaboration de la loi du 11 février 2005 et de ses textes d'application. Il a été associé à la négociation puis à la mise en œuvre de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées.

Très investi à titre bénévole dans la vie associative, Patrick Gohet a également été responsable mutualiste, notamment comme administrateur de la Mutualité française.

Depuis 2009, Patrick Gohet est inspecteur général des Affaires Sociales. Le 15 octobre 2014, il prend les fonctions d'Adjoint du Défenseur des droits, Vice-président du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.